



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

calamités agricoles

Question écrite n° 117948

Texte de la question

M. Michel Hunault interroge M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire afin que le Gouvernement, en ce mois de septembre 2011, fasse le bilan de l'intervention de l'État à travers le fonds de calamités agricoles, des sommes débloquées en faveur de l'agriculture française qui a du faire face au printemps 2011 à une sécheresse exceptionnelle.

Texte de la réponse

La France a fait face en 2011 à une situation de sécheresse exceptionnelle avec de graves conséquences pour les éleveurs. Le Gouvernement, sous l'impulsion du Président de la République, a mobilisé depuis la mi-mai tous les moyens afin d'organiser la solidarité nationale, de faciliter l'approvisionnement en fourrage et de soulager la trésorerie de nos éleveurs. Différentes mesures en faveur des agriculteurs sinistrés ont été rapidement décidées. Toutes ces mesures ont été mises en oeuvre. Elles feront l'objet d'un bilan au premier semestre 2012.

Données clés

Auteur : [M. Michel Hunault](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (6^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 117948

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : Agriculture, alimentation, pêche, ruralité et aménagement du territoire

Ministère attributaire : Agriculture, alimentation, pêche, ruralité et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 septembre 2011, page 9962

Réponse publiée le : 17 janvier 2012, page 479